

Délégation Départementale des  
Pyrénées-Atlantiques Pôle Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

**Unité de Gestion : SEA BEARN BIGORRE**

<b>Prélèvement</b>	<b>00213368</b>	<b>Commune</b>	<b>ARROSES</b>
<b>Unité de gestion</b>	0944 SEA BEARN BIGORRE	<b>Prélevé le :</b>	<b>mercredi 17 juillet 2024 à 14h00</b>
<b>Installation</b>	UDI 000461 REGION DE CROUSEILLES	<b>par :</b>	XAVIER HERALD (LABORATOIRE)
<b>Point de surveillance</b>	0000003127 BOURG DE ARROSES	<b>Motif :</b>	Contrôle sanitaire
<b>Localisation exacte</b>	MAIRIE	<b>Type d'eau :</b>	Eau distribuée désinfectée

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif)	Rien à signaler			
Température de l'air	26,3 °C			
Température de l'eau	23,9 °C		25	
pH	8,2 unité pH		de 6,5 à 9	
Conductivité à 25°C	325 µS/cm		de 200 à 1100	
Chlore libre	0,41 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			
Chlore total	0,43 mg(Cl <sub>2</sub> )/L			

 Analyse effectuée par : LABORATOIRES DES PYRENEES ET DES LANDES 6401  
 Type de l'analyse : ND1A Code SISE de l'analyse : 00213315 Référence laboratoire : 1092561

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Bact. et spores sulfito-rédu.	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		

<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
Coloration	<1 mg(Pt)/L		15	
Couleur (qualitatif)	Rien à signaler			
Odeur (qualitatif)	Rien à signaler			
Saveur (qualitatif)	Rien à signaler			
Turbidité néphélométrique	<0,1 NFU		2	

<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05 mg/L		0,1	

**CONCLUSION SANITAIRE ( Prélèvement N° : 00213368)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Pau le 24 juillet 2024

 Pour le Directeur, l'ingénieure sanitaire, responsable du pôle  
santé environnement


  
 CASTANIER MARION